



Certificat d'Aptitude Professionnelle

CHARPENTIER BOIS Niveau 3

RNCP 46, Code CPF 8210, Forma code 22313

CENTRE D'INTERET

- Travailler dehors
- Concevoir, fabriquer, construire
- Faire un travail minutieux précis

DIPLÔME(S) ANTÉRIEUR(S) CONSEILLÉ(S)

Aucun

POURSUITE D'ÉTUDES

Baccalauréat Professionnel Technicien Constructeur Bois, BP charpentier bois, BTS Bâtiment

INSERTION PROFESSIONNELLE

Secteurs d'activité : bâtiment domestique, bâtiment et travaux Publics (BTP), bâtiment second œuvre

Métiers : constructeur bois, monteur de structure en bois, poseur de charpente, charpentier bois

Statut : ouvrier, artisan

Codes ROME

F1503 - Réalisation - installation d'ossatures bois
F1501 - Montage de structures et de charpentes bois

Statistiques enquêtes d'insertion

100% des diplômés se sont insérés professionnellement dans les 12 mois après l'obtention du diplôme.

Public Visé

Etudiants, demandeurs d'emploi

Capacité d'accueil 15



Taux de réussite

Satisfaction 100 %
Abandon 0%

Tarif Consulter l'AMEP CFA BTP

Plusieurs dispositifs sont mobilisables pour financer cette formation

PRÉREQUIS

- Savoir lire, écrire, compter
- Être médicalement apte à l'exercice du métier
- Savoir trouver sa place dans l'équipe, tenir compte des remarques, et avoir pris la mesure de ses responsabilités.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permet d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour devenir un ouvrier professionnel qualifié qui intervient en atelier et sur chantier pour tracer, tailler, lever et/ou rénover tous types de structures réalisées en bois, dérivés du bois et produits associés, lors de travaux neufs, de réhabilitation, tant sur des constructions et ouvrages contemporains que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.

Vous serez capable de participer à la préparation des projets de charpente et de structures bois variés, de suivre le processus de réalisation ou de réhabilitation d'un ouvrage à partir du dossier technique et des normes de la charpente et de la construction bois, de participer à l'analyse des risques propres aux situations de travail puis mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées, réaliser les ouvrages de structures bois selon les techniques et les procédés de fabrication et de mise en œuvre traditionnels et contemporains.

ORGANISATION DE LA FORMATION

2 ans (Rentrée en septembre)

MODALITES PÉDAGOGIQUES

- Salles équipées,
- Matière d'œuvre et matériel professionnels fournis,
- **Formateurs certifiés, qualifiés et expérimentés,**
- Apprentissage actif,
- Formation en présentiel.

SUIVI & MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis tout au long de l'année
- Evaluations écrites et orales, QCM
- Travaux pratiques
- Evaluations en entreprise
- Application YPAREO et visites en entreprise

Certification : session d'examen

Lieu de la formation

Centre de formation AMEP CFA BTP - Quartier Vaudrancourt, 97224 Ducos

Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Modalité d'inscription : Vous devez poser candidature à l'AMEP CFA BTP

Délai d'accès : 2 à 3 mois avant le démarrage de la formation

☎ 0596 771 588

www.amepcfabtp.fr



CONTENU DE LA FORMATION

Les enseignements dispensés sont conformes au référentiel du Ministère de l'éducation nationale. Le diplôme **Certificat d'Aptitude Professionnelle Charpentier Bois** niveau 3 est organisé en **huit unités obligatoires** et **une unité facultative Arts appliqués et Cultures artistiques**.

Le parcours de formation est personnalisable, la qualification partielle est possible en suivant une ou plusieurs unités.

PROGRAMME

ENSEIGNEMENTS GENERAUX (416 H)

- Français,
- Histoire-géographie-Education Civique,
- Mathématiques-sciences,
- Arts appliqués et cultures artistiques,
- Prévention, santé, environnement (PSE),
- Education Physique et Sportive,
- Langue vivante : anglais.

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS (494 H)

- Technologie,
- Pratique professionnelle,
- Dessin technique.

STAGE EN ENTREPRISE : 14 semaines (490 H)

Lien référentiel :

<https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr.sti/files/textes/cap/cap-charpentier-bois-partir-de-sept-2021/12923-referentiel-cap-charpentier-bois-legifrance-jo-13-05-2020.pdf>